



Programme du Doyen présenté au CSF élargi du 30 janvier 2020

Ce programme est décliné en trois parties : des décisions prises à exécution immédiate, un volet pédagogique, et le fonctionnement du Conseil Scientifique de la Faculté (CSF). La réunion du CSF a été élargie aux membres du nouveau CSF, et des responsables pédagogiques de la faculté.

I) Décisions :

1^{ère} : Présenter mon programme de l'année 2020

2^{ème} : Après une année d'exercice je présenterai le bilan de l'année écoulée et le programme de l'année suivante.

3^{ème} : Baptiser la salle musée au nom du Professeur Mohamed BENDAOU, unique Doyen de la faculté des sciences de l'USTHB et premier Doyen de la faculté de physique.

4^{ème} : Baptiser la salle Master physique théorique au nom du Professeur Mouloud TRIBECHE, Chef du département de physique théorique et membre de l'Académie Algérienne des Sciences et Technologies.

5^{ème} : Je suis à votre écoute pour baptiser d'autres locaux pédagogiques aux noms d'autres collègues qui ont quitté ce bas monde.

6^{ème} : Je commence par dire **Halte** aux départs à la retraite de nos collègues dans l'**indifférence**. La dernière journée des traditionnelles Journées Scientifiques et Pédagogiques (**JSP**), en plus des activités habituelles, leur sera consacrée. Désormais ils partiront dans la dignité, le respect, et la reconnaissance.

7^{ème} : Réserver une salle pour les enseignants.

II) Volet pédagogique

Ce volet est constitué d'un ensemble de constats et des actions à mener pour améliorer la qualité de l'enseignement de la physique.

a) Constats :

- 1) En dépit de l'existence d'un potentiel d'encadrement pédagogique de très grande qualité, la physique est mal enseignée, la physique est détestée par les étudiants, les étudiants fuient la physique !
- 2) Le potentiel enseignant de la faculté n'est pas utilisé de façon optimale. Il est plutôt géré de façon plus administrative que pédagogique ou scientifique ! Souvent les mêmes enseignants sont reconduits dans les mêmes enseignements sur plusieurs années, voire des dizaines d'années !



- 3) La physique est belle, la physique est riche, la physique est attractive. A titre d'exemple, les étudiants de première année **MI** (les meilleurs bacheliers qui arrivent à l'USTHB) se retrouvent entrain d'étudier, encore une fois, les notions de vitesse, d'accélération, de force et d'énergie (cette année, nous n'avons pas eu le temps d'aborder l'énergie !). A la faculté de physique, nous avons l'encadrement adéquat pour enseigner à ces étudiants (**MI**) les bases de la nano technologie, de l'informatique quantique, ou de la fibre optique. C'est aussi de la physique.

b) Actions :

1^{ère} : Concernant les programmes, je demande aux responsables pédagogiques de constituer des groupes de travail pour étudier, évaluer et mettre à jour les offres de formations de la faculté de physique. Chacun dans son domaine de compétence (responsable de domaine, responsable de filière, responsables de spécialité). Le staff administratif, mettra tous les moyens nécessaires à la réussite de cette opération.

2^{ème} : Faire plus d'efforts dans la vulgarisation scientifique, à travers des conférences thématiques ciblant les étudiants de première année **SM**, montrant que la physique est toujours d'actualité.

3^{ème} : Les affectations pédagogiques pour l'année 2020_2021 doivent obéir aux critères suivants:

N° 1 : Profil scientifique.

N° 2 : Stabilité pédagogique :

- Une stabilité de trois (03) années est nécessaire pour chaque affectation pédagogique. Au delà cette période, tout autre collègue, vérifiant le critère N°1, peut demander cet enseignement.
- Afin d'assurer une bonne coordination pédagogique, il faut limiter le nombre d'enseignants intervenant dans une section donnée, et réhabiliter le rôle de responsable pédagogique.
- Mettre fin à la pratique, anti réglementaire, consistant à choisir son emploi du temps !

N°3 : Améliorer l'image de la physique à travers l'affectation des enseignants, expérimentés, excellents pédagogues en première année.

4^{ème} : Les instances scientifiques de la faculté seront consultées.

III) Fonctionnement du CSF

- 1) Le nouveau CSF doit adopter un règlement intérieur dès sa première réunion.
- 2) Rédiger et adopter le PV de la réunion du CSF séance tenante.
- 3) Prévoir un PC pour la rédaction du PV avec projection Data Show.
- 4) Prévoir, dans la mesure du possible, une réunion du CSF chaque dernier jeudi du mois.